



Conseil économique et social

Distr. limitée
15 juin 2022
Français
Original : anglais

Comité du programme et de la coordination

Soixante-deuxième session

31 mai-1^{er} juillet 2022

Projet de rapport

Rapporteur : M. Luiz **Feldman** (Brésil)

Additif

Questions relatives au programme : évaluation

[Point 3 b)]

Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de la suite donnée aux recommandations concernant l'évaluation du programme du Bureau des affaires de désarmement

1. À sa 5^e séance, le 1^{er} juin 2022, le Comité a examiné le rapport du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) intitulé « Examen triennal de la suite donnée aux recommandations concernant l'évaluation du programme du Bureau des affaires de désarmement » ([E/AC.51/2022/5](#)).
2. Un représentant du BSCI a présenté le rapport et, aux côtés de représentants du Bureau des affaires de désarmement, a répondu aux questions posées par le Comité lors de l'examen du rapport.

Examen

3. Plusieurs délégations ont accueilli avec intérêt le rapport et ont pris note des progrès accomplis par le Bureau des affaires de désarmement dans l'application de quatre des cinq recommandations formulées par le BSCI.
4. Plusieurs délégations se sont félicitées de l'élaboration et de la mise en œuvre du tout premier plan stratégique du Bureau aux affaires de désarmement pour la période 2021-2025, dans le cadre de l'application de la recommandation 1 relative au processus de planification stratégique intégré.
5. Une délégation s'est dit en outre satisfaite du rapport, notant que certains résultats avaient permis de parvenir de façon constructive à une restructuration du



Bureau qui concorde mieux avec ses plans de travail, y compris la détermination de ses avantages comparatifs.

6. Plusieurs délégations ont noté l'importance de la recommandation 4 du BSCI relative au renforcement du contrôle de l'exécution et l'auto-évaluation du Bureau des affaires de désarmement, l'une d'elle ayant dit attendre avec intérêt de poursuivre les débats sur cette recommandation et de continuer de recevoir des informations à ce sujet, en attendant qu'elle soit pleinement appliquée.

7. Une délégation a demandé des précisions quant au sens entendu par « mesures financières » au paragraphe 31 b) du rapport.

8. Une délégation a demandé dans quelle mesure le Bureau des affaires de désarmement et le BSCI considéraient que le programme actuel du Bureau des affaires de désarmement prenait en compte les éléments qui apparaissaient dans les contrats de mission passés entre le Secrétaire général et les cadres supérieurs. La délégation a également demandé si cette question était pertinente et s'il serait possible d'assurer la continuité entre la gestion axée sur les résultats et les contrats de mission.

Conclusions et recommandations

9. **Le Comité a examiné le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de la suite donnée aux recommandations qu'il avait formulées à sa cinquante-neuvième session concernant l'évaluation du programme du Bureau des affaires de désarmement.**

10. **Le Comité a pris note des efforts déployés par le Bureau des affaires de désarmement pour appliquer les recommandations.**
